

Sujet : [INTERNET] Contribution EP "Parc Eolien Portes du Nivernais" / NORDEX

De : Michel D <...@gmail.com>

Date : 07/12/2018 12:43

Pour : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Le 7 décembre 2018.

A l'attention de Monsieur LAPREVOTTE, Commissaire Enquêteur.

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je tiens par la présente à exprimer mon avis fermement hostile à ce projet, motivé par diverses raisons :

- le développement déraisonnable de l'éolien n'apporte strictement rien à la réduction des émissions de CO² : depuis 5 ans, puissance installée en France multipliée par trois, émissions de CO² doublées (chiffres de RTE),
- ce développement coûte bien trop cher aux consommateurs par le biais de la CSPE, pour le seul profit des opérateurs tel NORDEX, qui est en outre fabricant étranger d'éoliennes, lesquelles seront importées,
- des éoliennes de 180 ou 165 mètres comme celles prévues ne peuvent que porter atteinte aux paysages et aux sites de leur environnement, côté Nièvre comme côté Cher, comme l'on bien compris des municipalités qui ont voté contre ce projet : il y aura des atteintes avérées au site classé du "Bec d'Allier", au château d'Apremont, et au village labellisé du même nom, au château de Meauce, etc...
- ces atteintes, conjuguées avec les nuisances acoustiques (normes de bridage insuffisantes), les nuisances lumineuses et stroboscopiques auront globalement un effet négatif sur la valeur des biens immobiliers, sans espoir pour les riverains d'être indemnisés, ce qui s'apparente clairement à une spoliation !
- des effets néfastes seront aussi certains sur le milieu naturel, en particulier les espèces volantes, oiseaux et chiroptères, au vu du débattement des pales des machines projetées et de la distance insuffisante bout de pales / sol.
- les investissements "compensatoires" proposés à hauteur de 122 000 euros par NORDEX n'ont rien à voir avec les conséquences du projet, et sont à la limite de la tentative de corruption.

Toutes ces raisons, et d'autres qui auront pu être mises en évidence par d'autres participants, je vous suggère d'émettre sur ce projet un **AVIS DEFAVORABLE**.

Veillez agréer mes respectueuses salutations

Michel D



[depreciation-immo-couv-annexes-def.pdf](#)

— Pièces jointes : _____

TAXES, TAXES, et RETAXES ... Gaulois, on ne vous dit pas tout !

Savez-vous à quoi servent les taxes que vous payez en allant à la pompe, en achetant du fuel domestique ou en consommant du gaz ? À payer des éoliennes... qui ne servent à rien, sinon à remplir les poches d'un dangereux prédateur : le lobby des renouvelables.

Jupiter, dans son long discours du 27 novembre, a essayé de faire croire à ces demeurés de Gaulois que les augmentations de taxes sur le fuel allaient servir à sauver le climat en finançant la transition énergétique.

Quelle bonne blague !

Prenons l'exemple de l'éolien terrestre, dont le financement fait appel à 3 taxes. Rien que ça !

L'État oblige EDF à acheter le kilowatt-heure éolien à plus de **8 centimes d'€**, alors que le prix de marché de l'électricité à la bourse est en moyenne de **3,5 cents**. EDF répercute les 4,5 cents de différence sur votre facture d'électricité par le biais d'une première **taxe**, la CSPE. Mais pas tout, une partie seulement, car en 2016 le gouvernement Valls n'ose pas tout mettre sur votre facture. Cela vous aurait mis très en colère... Une partie de la CSPE sera donc payée par le consommateur de gaz qui est gratifié d'une **nouvelle taxe** créée à cet effet. Comme en 2018 cet expédient s'avère encore insuffisant, Édouard Philippe se rabat sur la TICPE, cette **fameuse taxe sur les produits pétroliers**, qui sert à tout et n'importe quoi, et surtout à boucher les trous. Il décrète qu'une partie de l'augmentation de cette taxe servira elle aussi à payer l'éolien. **Et de trois !**

Ainsi, que vous consommiez de l'électricité, que vous brûliez du gaz ou du fuel pour vous chauffer, ou que vous passiez à la pompe, vous n'y coupez pas, vous êtes ponctionné pour remplir les poches d'un producteur éolien. Et pour faire bonne mesure, depuis 3 ans, l'État verse aussi à EDF **1 milliard tous les ans** au titre du manque à gagner ... sur l'éolien. Cette fois, c'est en tant que contribuable que vous payez l'éolien. Vous ne le saviez pas, mais vos députés non plus, qui n'en ont jamais discuté.

Jupiter, du haut de son Olympe écologique, proclame qu'il veut tripler la production éolienne. Les taxes éoliennes passeront de 5 à **8 milliards par an**. **Le prix de l'électricité doublera**, à l'instar de ce qui s'est passé en Allemagne. L'éolien en mer, qui devrait arriver d'ici 4 à 5 ans, sera acheté au prix faramineux de **20 centimes d'€** le kilowatt-heure, alors qu'il est acheté 5,6 en Angleterre.

Si encore les éoliennes servaient à quelque chose... On nous a longtemps fait croire que l'éolien pourrait remplacer la moitié du nucléaire. Une autre bonne blague ! Nicolas Hulot, quelques semaines avant de jeter l'éponge, s'est enfin rendu compte que cette promesse électorale relevait du pur rêve idéologique. Et pour cause : la production éolienne, intermittente et aléatoire, ne peut garantir la continuité de la fourniture d'électricité tant que nous n'aurons pas réglé le problème du stockage. Et ce n'est pas pour demain ! Pire, ce pauvre Nicolas a fini par avouer que la politique de développement de l'éolien à outrance de ces dernières années n'avait pas diminué nos émissions de

CO₂, bien au contraire. Les émissions de la production d'électricité française n'ont pas cessé de progresser ces 4 dernières années. Elles ont même augmenté de 20% entre 2016 et 2017 ! Normal, puisque des centrales thermiques – pour l'essentiel des turbines à gaz – doivent compenser en permanence les aléas du vent. La production d'électricité française, qui est depuis des années **une des moins carbonées du monde**, émet de plus en plus de CO₂ au fur et à mesure que le parc éolien se développe. Cherchez l'erreur... Daniel Waechter, un des pères de l'écologie, n'hésite pas à qualifier l'éolien de véritable escroquerie intellectuelle.

La Cour des Comptes a produit en début d'année un rapport saignant sur **l'énorme gaspillage d'argent public** – qui accompagne le développement de l'éolien. Elle rappelle en outre que l'éolien est **totaleme nt inefficace** pour décarboner notre consommation d'énergie. Mais qu'importe, Jupiter s'entête et continue la politique ruineuse engagée sous le précédent quinquennat. L'idéologie foireuse du « sauvetage du climat » a bon dos.

On nous raconte que l'éolien et le solaire seront les piliers de l'indépendance énergétique de la France. Faux, archi-faux ! L'éolien représente aujourd'hui à peine 5% de la production d'électricité française malgré **8000 éoliennes**. Le solaire quant à lui plafonne à 1,5%. La France fournit le gros de ses besoins en électricité grâce à l'hydraulique (12%), et grâce au nucléaire (**70%**), pour lequel elle importe ½ à 1 milliard d'€ d'uranium par an. Pour ses autres besoins, elle importe 40 milliards de pétrole et 10 milliards de gaz. Cherchez l'erreur !

On nous raconte enfin que l'éolien est l'avenir des communes. L'État assèche les finances locales, puis force la main des maires en leur faisant croire que leur commune va bénéficier d'un fantastique pactole fiscal en acceptant des éoliennes ! À y regarder de plus près, les ressources procurées par la fiscalité des éoliennes ne représentent que 3 à 4% des subventions que vous payez aux producteurs éoliens.

L'arnaque de l'éolien est grossière. Le lobby éolien dicte sa loi au sommet de l'État. Puis l'État invente des mesures qui vous imposent des éoliennes **après un simulacre de concertation**. Le lobby éolien peut ainsi se gaver en toute légalité des taxes prises dans vos poches. Le triplement du parc de production n'est en fait qu'un renvoi d'ascenseur maladroitement peint en vert. Avouez qu'il y a de quoi mettre un gilet jaune.

Un Gaulois en colère contre l'éolien et ses taxes

SVP : ne jetez pas ce tract sur la chaussée, on vous fera payer une taxe pour la nettoyer !